

## IEV CT Med: stratégie du Programme Opérationnel Conjoint 2014-2020\*

Objectifs primordiaux	Objectifs thématiques	Priorités
<p align="center"><b>Promouvoir le développement économique et social</b></p>	<p align="center"><b><i>Développement des affaires et des PME</i></b></p>	<p>Soutenir les start-up innovantes et les entreprises récemment créées, en portant une attention tout particulière aux jeunes et aux femmes entrepreneurs, et faciliter la protection de leurs droits de propriété intellectuelle et la commercialisation, le cas échéant</p>
		<p>Renforcer et soutenir les réseaux, chaînes de valeur, clusters et consortiums euro-méditerranéens dans les secteurs traditionnels (agro-alimentaire, tourisme, textile/habillement, etc.) et dans les secteurs non traditionnels (idées innovantes pour le développement urbain, l'éco-habitat, les technologies écologiques notamment celles concernant la gestion durable de l'eau et d'autres technologies propres, les énergies renouvelables, les industries créatives, etc.)</p>
		<p>Encourager les initiatives et actions en matière de tourisme durable visant à diversifier dans de nouveaux segments et niches</p>
	<p align="center"><b><i>Soutien à l'éducation, la recherche, au développement technologique et à l'innovation</i></b></p>	<p>Faciliter le transfert des technologies et la commercialisation des résultats de la recherche, en renforçant les liens entre le monde de la recherche, l'industrie et les acteurs du secteur privé</p>
		<p>Soutenir les PME dans leur accès à la recherche et à l'innovation, notamment par la mise en réseau (<i>clustering</i>)</p>
	<p align="center"><b><i>Promotion de l'inclusion sociale et lutte contre la pauvreté</i></b></p>	<p>Fournir aux jeunes, en particulier ceux appartenant à la catégorie des NEETS, des compétences utilisables sur la marché</p>
		<p>Soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire, notamment en termes d'amélioration de leurs capacités et de la coopération avec les administrations publiques pour la fourniture de services</p>

Objectifs primordiaux	Objectifs thématiques	Priorités
<p>Relever les défis environnementaux communs</p>	<p><i>Protection de l'environnement, adaptation au et atténuation du changement climatique</i></p>	<p><b>Eau</b></p> <p>Soutenir les initiatives durables visant à trouver des solutions innovantes et technologiques pour accroître la gestion efficace de l'eau et encourager l'utilisation de ressources en eau non conventionnelles</p>
		<p><b>Déchets</b></p> <p>Réduire la production de déchets municipaux, promouvoir le tri sélectif à la source et l'exploitation optimale, notamment de la composante organique</p>
		<p><b>Energies renouvelables et efficacité énergétique</b></p> <p>Soutenir les rénovations énergétiques économiquement efficaces et innovantes en fonction du type de bâtiment et des zones climatiques, avec un focus sur les bâtiments publics</p>
		<p><b>Gestion intégrée des zones côtières (GICZ)</b></p> <p>Incorporer l'approche de gestion éco-systémique à la GICZ dans la planification du développement local, à travers l'amélioration de la coordination intra-territoriale entre les différents acteurs-clés</p>
<p>« Coopération interculturelle » comme modalité pour atteindre les objectifs et priorités mentionnées ci-dessus</p> <p>« Renforcement des capacités institutionnelles » comme priorité transversale</p>		

\* **Clause de non-responsabilité:** la stratégie contenue dans ce document pourrait être modifiée jusqu'à l'adoption officielle du Programme Opérationnel Conjoint par la Commission européenne.